

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE Association ESCALADE AILLANTAIS du 11 mai 2023

Début de séance à 19h30

Marc Galan préside la séance. Florent Le Rouvillois en est le secrétaire.

PRESENTS

Adhérent(e)s de l'association présents :

Le président : Marc Galan (3) , le trésorier : David Mesnard (2) , secrétaire : Florent Lerouillois, membre du comité directeur : Béatrice Simonin , membre du comité directeur : Christophe Charrier, Elisabeth Charrier, Christophe Ardelet, David Perchiot (2), Théo Steffanus, Alan Lenoret, Pierre Bouchacourt (2), Célia Kersuzan, Christophe Cabanier

Membres représentés par pouvoir :

Sophie Galan, Céline Trocçon, Philippe Boiget, Marie Candy, Claire Courtois, Vincent Benketira, Virginie Favrot, Sophie Grigoletto, Catherine Hubert, Maud Bonnet (2), Elodie Vidal, Aurélie Courteau, Gwladys de Saint Etienne, Michel Dauphouy, Lisbeth Gencey, Athénaïs Gencey, Léa Colin, Laura Cappellazzi, Agnès Hanser, MarieLine Lejeune, Sandrine Halbin, mme Delot, Sophie Piana, Julie Chevalier, David Molina (2), Marie-Aude Loury, D. Conseil, Maryline Gandon

EXCUSE(E)S

Madame Cancela (déléguée CCAB)

REMERCIEMENTS

Nous remercions la Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne pour le prêt du gymnase et leur écoute bienveillante quant à nos diverses petites demandes.

Nous remercions le comité territorial d'escalade de la FFME pour leur aide financière continue et conséquente pour la tarification des prestations effectuées par monsieur Calmus, professionnel de l'escalade (remise de 62%)..

Nous remercions le conseil départemental pour les subventions accordées à l'association.

Nous remercions la mairie de Montholon de son soutien financier (subvention versée à l'association) et le prêt de la salle nous permettant d'effectuer l'assemblée générale.

Le président remercie les bénévoles de l'association qui s'investissent dans le fonctionnement de celle-ci (Christophe Charrier, David Mesnard, Florent Le Rouvillois et Béatrice Simonin).

A ce sujet, nous remercions Florent Le Rouvillois d'avoir repris au pied levé le poste de secrétaire laissé vacant. Nous remercions aussi Florent Le Rouvillois et Théo Steffanus qui vont prendre de leur temps pour passer le brevet d'initiateur SAE et augmenter ainsi le nombre d'encadrants du club. C'est une bonne nouvelle pour la vie future du club.

Le président remercie les adhérentes et les adhérents qui accordent leur confiance aux bénévoles de l'association pour la gestion et l'animation de celle-ci.

RAPPORT MORAL ET ACTIVITES

Nous accueillons actuellement 42 adhérents mineurs et 30 adhérents adultes (soit 72 adhérents en tout). Moitié femme moitié hommes pour les adultes et comme pour les mineurs. Le club répond donc à un développement de l'escalade dans l'Aillantais en milieu rural.

Nous accueillons une dizaine de personnes en plus que la première année.

Pour les mineurs, trois séances hebdomadaires au gymnase sont mises en place les mardis soirs.

Certains mineurs de 17 ans environ viennent durant les créneaux adultes. Cela se passe bien.

Les mardis, un professionnel de l'escalade du comité territorial de la FFME s'occupe de l'encadrement des jeunes et d'un des créneaux adultes (Pascal Calmus). Marc Galan anime avec lui les créneaux pour mineurs. Aussi, lors des sorties en falaise, monsieur Calmus assure l'encadrement et apporte le matériel nécessaire (casques spécifiques et grandes cordes que nous ne possédons pas encore).

D'ailleurs, des sorties aux falaises ont été organisées mais nous sommes contraints par les disponibilités de monsieur Calmus pour les week-end. Ainsi, le concours d'Eric Vallès a été sollicité (autre BE de confiance sur l'Yonne). En week-end, deux sorties pour les jeunes et deux sorties pour les adultes sont programmées pour le mois de juin.

Des sorties bloc à Fontainebleau étaient prévues pour l'automne et le printemps mais des problèmes de santé de l'encadrant « escalade en extérieur » bénévole ont empêché cela de se faire. Nous espérons que cela sera possible très bientôt.

En mai et juin, des séances en falaise tous les lundis soirs au Bois du Parc sont organisées pour les adultes (en partenariat avec le PLPB) ainsi que quelques sorties le week-end.

Les échanges PLPB-Aillant continuent. Elles fonctionnent essentiellement dans un sens. A y réfléchir.

La soirée "la DER de 2022" a bien fonctionné. Quelques petites choses à revoir mais à refaire si possible. Il s'agissait d'une rencontre amicale entre le PLPB et le club. Vingt nouveaux blocs et quelques nouvelles voies avaient été faites pour l'occasion.

Actuellement, durant la saison, l'association a acheté pour environ 2200 euros de prises et volumes. Un gros volume viendra certainement en septembre en fonction des subventions à venir (quelques unes en attente). Le but étant d'avoir un mur attractif et utilisable dans les divers style d'escalade et pour des adhérents de tous niveaux. Je n'ai pas le nombre exact mais nous avons plus que doublé le nombre de prises par rapport à l'inauguration de novembre 2021.

Une ou deux matinée « apprentissage des manipulations de falaises et astuces pour débiter » sera bientôt programmée pour permettre aux grimpeurs les plus

autonomes de se frotter gentiment à l'escalade de falaise par leurs propres moyens s'il le désirent (manips, installer une moulinette par le haut en sécurité,...).

LES INITIATEURS BÉNÉVOLES

En plus de monsieur Calmus, il y a actuellement trois initiateurs bénévoles brevetés pour encadrer dans l'association : Marc Galan, David Mesnard et Christophe Charrier. Ils s'occupent de l'encadrement du créneau adultes des jeudis et durant les vacances scolaires. Deux adhérents (Florent et Théo) vont passer leur brevet initiateur SAE cet automne. Le club comptera donc deux initiateurs de plus.

Ces initiateurs effectuent aussi le petit entretien du mur (resserrage régulier, ...), la surveillance du bon état des EPI (cordes, harnais,...) et des ouvertures de nouvelles voies (changement de place régulier des prises pour inventer de nouvelles voies ou placement de rubans adhésifs pour marquer de nouvelles voies).

COMITE DIRECTEUR

Un des membres du comité directeur (Julie CHEVALIER, secrétaire du bureau) a démissionné car il ne s'est pas réinscrit à l'association cette année pour raisons personnelles. Florent Le Rouvillois a accepté de reprendre ce rôle. Il a été nommé pour la remplacer jusqu'à de nouvelles élections.

PARTENARIAT ASSOCIATION/COLLÈGE :

L'entente est bonne. C'est avec plaisir que l'association tient un petit rôle de conseiller auprès d'eux quant à certaines spécificités de la pratique.

Après la création des blocs de la DER de 2023, un des enseignants a profité des blocs pour les travailler avec ses élèves. Il m'a demandé de les laisser quelques semaines. Ces voies ont d'ailleurs aussi servi pour les cours pour mineurs. A refaire donc.

Pour ce qui est du partenariat financier, le collège semble ne pas vouloir/pouvoir participer pour le moment, pour l'achat de prises et volumes. Leurs frais de fonctionnement ont beaucoup augmentés. A revoir pour la prochaine saison.

Cependant, les frais pour l'ouverture des voies en novembre ont été partagés avec le collège (environ 450 euros à partager). De même pour le changement de cordes à venir (environ 600 euros à partager entre le collège et l'association).

Le rapport est approuvé par l'assemblée.

RAPPORT FINANCIER

de septembre 2022 à fin août 2023

(avec prévisions jusqu'à fin août 2023)

SOLDE EN SEPTEMBRE 2022 : 612,26

ENTREES

17 309 + 1205 = 18 514 euros
(dont 6310 euros de bénévolat)

1. SUBVENTIONS et DONS : 625 + 1205 (à venir) = 1830

Création de club par la FFME	500
Mairie de Montholon	100
Subvention de fonctionnement du conseil départemental (très probable)	650
Subvention d'investissement du conseil départemental (très probable)	555
Les autres demandes de subvention ont peu de chances d'aboutir	0
Aide de la ligue pour la formation des encadrants	25

2. COTISATIONS : 10 224

Part revenant à l'association	6747
Part allant à la FFME, à la ligue et au comité territorial	3477

3. VENTE DE MAGNESIE LIQUIDE : 150

4. VALORISATION DU BENEVOLAT : 6310

o

budget saison 2022/2023
SORTIES
17 906 + 600 (à venir) = 18 506 euros
(dont 6310 euros de bénévolat)

1. PRESTATION DU COMITE TERRITORIAL (encadrement gymnase) : 3154
2. cotisation Comité territorial : 35
3. encadrement sorties extérieurs (comité et Eric Valès) : 401 + 250 = 651
4. installation des prises par le comité : 235
5. ASSURANCES FFME, LICENCES, cotisation ligue, cotisation comité : 3477
6. ASSURANCE : 361
7. FORMATION CONTINUE DE BENEVOLES : 80 euros
8. ACHAT POUR CESSION aux adhérents (magnésie liquide) : 158
9. FRAIS ADMINISTRATIFS (timbres, tampons, virements bancaires,...) : 20
10. VALORISATION DU BENEVOLAT : 6310
11. MATERIEL :

Outils (visseuse, embouts, pinces,...), matériel pour le local (étagères,...), matériel pour l'entretien des voies et du mur, matériel pédagogique (plots, chronomètres,...)	657
Matériel d'escalade (mousquetons, cordes, ...)	582
Prises/volumes d'escalade et vis achetées sur la saison avant le 11 mai 2023	2186
prises/volumes à acheter en juin/juillet/août avec les subventions à venir (subventions de 555+650 prévues)	600

SOLDE BANCAIRE PRÉVU EN FIN DE SAISON
620 euros

SUBVENTIONS DEMANDÉES
durant la saison 2022/2023

La faisabilité de ces achats dépendra des subventions accordées au club. Des subventions ont été demandées durant la saison :

- de fonctionnement à la CCAB en février 2023 : 400 (en cours)
- une de fonctionnement au conseil départemental de l'Yonne : 650 (en cours, quasi-sûre)
- une d'investissement au conseil départemental de l'Yonne : 555 (en cours, quasi-sûre)
- de création de club à la FFME : 500 euros (déjà versée)
- subvention spontanée de la mairie de Montholon : 100 (déjà versée)
- Fond de développement de la vie associative : 1000 (en cours mais non comptée car très peu de chances d'aboutir)

Le budget est approuvé par l'assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL

saison 2023/2024

SOLDE EN SEPTEMBRE 2023 : 700 euros

ENTREES
18 774 euros
(dont 7175 euros de bénévolat)

5. SUBVENTIONS et DONNS :

Subvention de fonctionnement du conseil départemental	650
Mairie de Montholon	?
Subvention d'investissement du conseil départemental	625
Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne	?

6. COTISATIONS (même nombre d'adhérents) :

Part revenant à l'association	6527 (diminution de 220 euros)
Part allant à la FFME, à la ligue et au comité territorial (augmentation du prix de la licence fédérale de 2 euros pour les adultes et de 4 euros pour les mineurs)	3697 (augmentation de 220 euros)

L'augmentation du prix de la licence fédérale sera supportée par l'association sans augmentation de la cotisation globale pour chaque adhérent(e).

7. VENTE DE MAGNÉSIE LIQUIDE : 100

8. VALORISATION DU BÉNÉVOLAT : 7175 euros

○

BUDGET PREVISIONNEL
SORTIES
18 757 euros
(dont 7175 euros de bénévolat)

1. PRESTATION DU COMITE TERRITORIAL (encadrement pour le gymnase) : 2614
2. PRESTATIONS POUR L'ENCADREMENT EN EXTÉRIEUR : 351+780= 1 131
(6 avec Pascal Calmus et 4 avec Eric Valès)
3. ASSURANCES FFME ET LICENCES : 3697
4. ASSURANCE : 380
5. MATÉRIEL : 2700

matériel pédagogique et escalade (jumar et longe pour ouverture)	200
vis	200
Prise d'escalade et volumes	2500
Outils (visseuse à choc, embouts,...)	150
Échelle	100
Divers pour démontage/nettoyage des prises	50

4. FORMATION CONTINUE DE BENEVOLES : 430 euros
5. ACHAT POUR CESSION aux adhérents (magnésie liquide) : 150
6. FRAIS ADMINISTRATIFS (timbres, frais de port, frais de virements,...) : 20
7. VALORISATION DU BENEVOLAT : 7175 euros

SOLDE EN FIN DE SAISON 2023/2024
715 euros

Le budget est approuvé par l'assemblée.

PROJETS

- mettre en place des sorties en falaise et sur les blocs de la forêt de Fontainebleau.

A savoir :

- Pour la falaise, le club n'a pas le matériel nécessaire (casques, cordes, crash-pads). Mais nous avons la possibilité de solliciter monsieur Calmus du comité territorial qui apporte le matériel pour une prestation au tarif compétitif (car subventionné à 62% par le comité territorial d'escalade).
 - Monsieur Calmus est déjà très pris les week-ends. Ainsi, le concours d'Eric Vallès a été sollicité (BE de confiance sur l'Yonne) pour des sorties falaises mais pas de subvention pour lui (indépendant).
 - Dans l'association, seul Marc Galan a les brevets pour encadrer en extérieur. Avec les quelques crashpads que nous avons, nous espérons pouvoir mettre cela en place à Fontainebleau la prochaine saison
- Enseigner une escalade éthique et durable aux adhérents : respect des sites d'escalade, de la faune (nidification des faucons,...), de la flore, de la roche et minimisation de l'impact carbone (covoiturage,...)
 - aider l'école de Montholon dans son utilisation du mur
 - amener les adhérents à devenir des grimpeurs plus autonomes (notamment pour qu'ils puissent escalader régulièrement en extérieur et diffuser l'escalade dans la communauté). Assurer une formation aux techniques de base pour l'escalade en extérieur.
 - augmenter le nombre d'adhérents adultes (plus de communication ? Communication différente ? Porte ouverte adultes ? Séance parents-enfants ? Communication vidéo?)
 - faire vivre le mur au jour le jour :
 - modifier l'emplacement des prises pour créer de nouvelles voies durant la saison
 - démonter complètement le côté voies au moins une fois par an (aussi pour effectuer le nettoyage annuel de toutes les prises) et au moins un cinquième des prises côté bloc.
 - déplacer des prises côté bloc pour qu'il reste attractif
 - équiper le mur de nouvelles prises et volumes (à acheter et installer).
 - former des adhérents pour qu'ils prennent une part active à l'encadrement (aussi par des formations au sein du club et des formations fédérales). Ainsi, l'association sera plus solide face au temps et aux imprévus. D'ailleurs, Florent Le Rouvillois et Théo Steffanus se sont engagés dans un processus de formation afin de devenir initiateurs au sein du club. L'association participera financièrement à aider à cette formation. C'est une très bonne nouvelle.
 - Développer les séances autonomes des samedis matins. Cela dépend des disponibilités des encadrants mais le nombre d'encadrants va augmenter. Cela est encourageant.
 - Pour être adhérent grimpeur autonome, il faut :
 - avoir validé son passeport jaune FFME
 - avoir montré que l'on respecte les consignes données par les encadrants
 - avoir suffisamment d'expérience et d'aisance lors de l'escalade en salle
 - être respectueux des autres et du matériel
 - faire des sorties salle d'escalade ? (karma, les remparts,...)

Les projets sont approuvés par l'assemblée.

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Depuis janvier, le comité directeur compte quatre membres provisoires désignés par le président du fait de la non-inscription des quatre membres originels pour raisons personnelles étrangères à l'association (déménagements, grossesse, COVID).

Aujourd'hui, il nous faut élire quatre adhérents pour devenir membre du comité directeur.

Se présentent :

- Florent LeRouillois
- Marc Galan
- David Mesnard
- Christophe Charrier
- Béatrice Simonin

Après vote, Florent Le Rouillois, David Mesnard, Marc Galan, Christophe Charrier et Béatrice Simonin sont élus membres du comité directeur à l'unanimité.

CHANGEMENT DES TARIFS DE LA COTISATION A L'ASSOCIATION POUR LES ADHERENTS AFIN D'EVITER UNE AUGMENTATION DES FRAIS AUX ADHERENTS

La FFME ayant augmenté le prix de la licence fédérale, nous désirons abaisser le prix de la part club afin que le prix total à payer pour les adhérents reste le même que cette année.

Ainsi, après diminution de la part club, la cotisation club pour les adultes (ou ayant 18 ans durant la saison) sera de 71,50 euros. Avec la *licence/association/cotisation_ligue/cotisation_comité/cotisation_club*, le prix total restera donc à 135 euros.

La cotisation club pour les mineurs accueillis au cours adultes et pré-adultes sera aussi de 71,50 euros. Avec la *licence/association/cotisation_ligue/cotisation_comité/cotisation_club*, le prix restera donc à 122,50 euros.

Pour les mineurs des cours pour mineurs, la cotisation club sera de 109 euros. Avec la *licence/association/cotisation_ligue/cotisation_comité/cotisation_club*, le prix restera donc à 160 euros.

Ces décisions sont approuvées par l'assemblée.

Séance levée à 21h15

Marc Galan
Président de l'association
Président de la séance

Montholon, le 11 mai 2023



Florent Le Rouillois
Membre du comité directeur
Secrétaire de séance

Montholon, le 11 mai 2023

